

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 22 septembre 2020 à 14h

A l'audience du Juge de l'Exécution, au Palais de Justice de PONTOISE (95),

3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **SARCELLES (95)**
8 allée Jean-Baptiste Lully

Cadastré section BC n° 173, lieudit « 6 allée Jean-Baptiste Lully » pour 51a 27ca

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO CINQUANTE TROIS (53) : **UN APPARTEMENT**, dans le bâtiment « 109 », escalier unique, au 3^{ème} étage porte droite, comprenant selon procès-verbal de description dressé par Me Olivia PLANTARD, Huissier de Justice Associé à PONTOISE (95), en date du 7 NOVEMBRE 2019 : entrée avec placard, WC, salon/ salle à manger avec accès sur la LOGGIA et coin cuisine, cagibi, deux chambres avec LOGGIA, salle de bains. La surface « Loi Carrez » est de **60 M²**.

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO SOIXANTE TREIZE (73) : **UNE CAVE** portant le numéro 54, dans le bâtiment « 109 », escalier unique, au sous-sol.

Selon même PV, les lieux sont occupés.

MISE À PRIX : 40.000 € (QUARANTE MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) :

4.000 € (à l'ordre du Bâtonnier) **et 12.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Marie-Yvonne LAFAIX-GUYODO**, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 13 Quai Bucherelle (95300) PONTOISE, TEL. **01.30.30.50.82**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 20/00001).

► Sur les lieux où une visite sera organisée le **mercredi 16 septembre 2020 de 11h15 à 12h30**.

► Sur internet : www.vlimmo.fr - www.licitor.com